

Vendredi 6 juillet 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

**La vente des capacités court terme du Terminal de Fos Cavaou
favorable au développement de la concurrence
dans le sud de la France**

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) se félicite du résultat de la vente de 10% des capacités d'accès au nouveau terminal de la Société du Terminal Méthanier de Fos Cavaou (STMFC), le 27 juin 2007. Cette procédure a été engagée à la suite de la décision de la CRE du 16 mai 2007, précisant les modalités de vente des 10% de la capacité du nouveau terminal réservés à l'ensemble des fournisseurs, pour des contrats de court terme.

Ces règles ont permis de vendre l'intégralité des capacités court terme, à quatre fournisseurs alternatifs : Essent Energy Trading B.V., Distrigaz S.A., ENI S.p.A et EDF S.A.

Ce résultat permet ainsi à ces quatre fournisseurs de bénéficier, sur une période de trois ans, d'un point d'entrée supplémentaire de gaz naturel dans la zone sud de GRTgaz à compter du 1^{er} avril 2008, date prévue de mise en service du nouveau terminal. Ces fournisseurs disposeront ainsi de la possibilité de décharger 30 bateaux sur la période considérée, soit environ 30 TWh, ce qui favorisera le développement de la concurrence dans le sud de la France.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

**Contact presse : Christophe FEUILLET – Tél. 01.44.50.41.77 - 06.22.26.43.10 –
Fax. 01.44.50.42.75 – christophe.feuillet@cre.fr**